



Fédération Syndicale Unitaire
Section départementale du Jura
76 rue Saint Désiré
39 000 Lons-le-Saunier
Tel : 03 84 47 12 64 - Courriel : fsu39@fsu.fr

Comité technique spécial départemental -

Séance du lundi 18 janvier 2021

Déclaration préalable

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Ce CTSD consacré à la préparation de rentrée 2021 s'ouvre dans des conditions de préparation encore plus dégradées que les années antérieures : sans groupe de travail, avec une communication plus que tardive des documents de travail due à un calendrier bien trop serré entre les instances académiques et départementales. La bonne volonté des services administratifs de la DSDEN pour nous transmettre les documents dans les meilleurs délais est forcément mise à mal par ce calendrier resserré.

Dans le second degré, la suppression de 76 ETP est un véritable casse-tête tant les établissements fonctionnent déjà avec des moyens réduits. Les collèges de l'académie doivent rendre l'équivalent de plus de 45 postes fixes, c'est l'équivalent d'un gros collège de 500 - 600 élèves qui est fermé. L'essentiel de cette baisse est supportée par les départements les plus ruraux : Jura et Haute Saône. La méthode est simple : quand les effectifs restent stables la dotation baisse, quand ils baissent un peu, la dotation du département est fortement amputée. Enfin un domaine dans lequel le ministère anticipe ! Pour ce faire, le rectorat s'est doté d'un outil : la modification de l'IDS qui sert de base de calcul des DGH. Sous couvert de simplifier le calcul et de pallier certaines aberrations, le nouvel IDS augmente les seuils d'effectifs dans toutes les catégories. La FSU avait demandé une simulation du nouveau classement des collèges craignant que le nouveau calcul soit défavorable à une majorité d'établissements. C'est bien le cas. D'ailleurs le vote de ces nouveaux critères avec seulement 4 voix pour sur 10 montre que ces craintes étaient partagées. A l'heure où les ULIS sont enfin pris dans les effectifs des classes, cette hausse des seuils tombe à point ! Elle ne permettra pas l'ouverture des classes où il y en aurait besoin, au contraire. C'est la quatrième année de baisse successive de dotation pour le département du Jura. Les expressions commencent à manquer pour qualifier la situation dans laquelle se trouvent les collèges avec ce manque de moyen. Les effectifs par classe, continuent d'augmenter. La réforme du collège est bel est bien définitivement enterrée. Le seul aspect conservé est le calcul à la structure dont les effets délétères sont maintenant mis en évidence par l'appauvrissement de l'offre pédagogique : disparition des EPI, des bilangues, des classes euro, des options EPS, et de tous les dédoublements ainsi que mise en danger des langues anciennes. La dégradation des conditions de travail se poursuit. Pour les enseignants elle se traduira par la suppression de 12 ETP que la « création » de l'équivalent de trois ETP en HSA ne compensera pas, au contraire, elle les aggravera en accentuant la charge de travail et en étirant les services.

L'épidémie actuelle de Covid pose de graves problèmes sur les plans sanitaire et pédagogique. Au niveau sanitaire, les mois passent et c'est toujours le renvoi au local et le manque de moyens qui prédominent, empêchant l'élaboration d'une vraie stratégie de lutte contre le virus. Nous souhaitons le déblocage de moyens suffisants pour procéder aux tests massifs annoncés sur les personnels et les élèves, ainsi qu'un calendrier répondant à des règles claires concernant la vaccination des personnels. L'annonce par le ministre de l'éducation nationale de la suppression des activités d'EPS dans les installations couvertes pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. La FSU demande que M Blanquer autorise la pratique en demi groupe dans les installations couvertes.

Au niveau pédagogique, nous tenons à vous alerter sur le fait que de nombreux élèves, de la maternelle au lycée, souffrent psychologiquement et éprouvent des difficultés d'apprentissage liées aux différentes périodes de confinement. Pour la FSU maintenir les écoles et les collèges ouverts ne suffit pas, d'autres conditions d'apprentissage doivent être mises en œuvre pour répondre aux besoins actuels des élèves. Les écoles et les établissements scolaires manquent d'infirmières, de professeurs pour remplacer les enseignants malades, créer des classes à effectifs réduits et mettre en œuvre des aides spécialisées aux élèves en difficulté. Un aménagement des programmes et du calendrier des examens est indispensable pour permettre aux élèves d'aborder leur scolarité de façon plus sereine.